



Par la présente, en application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de Beaufort est invité à se réunir en la salle des séances de la maison communale de Beaufort pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour

En séance publique:

Administration générale

1. Fixation du taux de l'impôt commercial pour l'exercice 2027
2. Fixation du taux de l'impôt foncier pour l'exercice 2027
3. Approbation de la convention annuelle relative à la participation financière de la Commune aux prestations d'intérêt communal assurées par le Syndicat d'Initiative et du Tourisme Beaufort A.s.b.l.
4. Approbation d'une convention avec le Syndicat d'Initiative et du Tourisme Beaufort A.s.b.l. relative au remboursement des frais engagés pour les interventions et prestations nécessaires à la mise en service et au fonctionnement de la patinoire durant la saison hivernale 2025/2026

Beaufort, le 13 octobre 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Jean-Luc Nosbusch

Le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)

